

l'État-Major, & tous les Corps s'étant retirés, l'on ouvrit toutes les Portes de l'Église pour le peuple qui y entra en foule, & en faveur duquel on laissa continuer les illuminations pendant trois autres heures.

Toute la Ville & un grand nombre d'étrangers attirés par le bruit des préparatifs de cette pompe funebre, ont admiré le zèle que les héritiers de l'illustre Défunt ont témoigné pour sa mémoire, & leur attention à marquer par la magnificence qui l'accompagnoit, leur juste reconnoissance de celle qu'ils devoient au public, qui par ses Prières, & par les Services que chaque Corps a fait faire séparément, marquoit en même-tems la douleur de la perte qu'il faisoit, & ses ardens désirs pour procurer à ce Bienfaiteur dans le séjour des Bienheureux, les faveurs que les libéralitez & charitez qu'il a exercées pendant sa vie, ont mérité après sa mort.

Après la Ceremonie, on distribua dans la Cour du Palais Episcopal, l'aumône à une très-grande quantité de pauvres qui s'y étoient assemblées.

Le dessein du tout a été inventé & exécuté par le Sr. Christophe Dupuy, Peintre & Architecte, commandé par Mr. de Nibouville, Intendant de la Maison du feu Prélat, ensuite des ordres qu'il avoit reçus pour ce sujet de Mrs. les Princes les Héritiers.